

Les Echos de la réunion du Conseil Municipal du vendredi 11 Avril 2008.

Préambule.

*Le maire a reproché à l'opposition d'avoir fait un « Compte Rendu » de la réunion du conseil Municipal du 28 mars... Il n'y aura désormais qu'un seul « Compte Rendu », celui du maire, et nous vous donnerons quelques **échos** de chacune de ces réunions, c'est-à-dire que :*

- nous vous informerons des décisions et interventions les plus marquants,
- nous vous ferons part de nos commentaires

Ambiance

Le conseil municipal est au complet.

Une trentaine de personnes assiste à la séance.

Le maire est crispé. Après 20 minutes de séance, comme il entend une rumeur dans le public, *une simple rumeur, sans interpellation ni remarque formulée, il menace de faire évacuer la salle ... !!!*

Votes

Tous les points de l'ordre du jour sont approuvés à la majorité....

Interventions

- **Pierre APPRIOU et Daniel Le CARDONNEL** interviennent à propos de l'approbation du Compte Administratif 2007.

Ils font remarquer :

1. que le candidat LESVEN leur avait reproché de «faire peur » à la population en indiquant que la dette par habitant à fin 2007, calculée par D. LE CARDONNEL sur la base des éléments alors en sa possession, était de **1400 euros**.
Or dans le compte administratif 2007 qu'il propose au conseil municipal le maire mentionne que cette dette est de 1600 euros ... !!
2. Que le rapport dette sur recette d'investissement correspondant est de **2.04 alors que seuil d'alerte est de 1.4 !**

Le maire dodeline de la tête d'un air excédé et rappelle que les recettes, calculées sur les chiffres du recensement de 1999 vont augmenter : son rôle est de prévoir précise-t-il d'un air méprisant...**sans donner aucun chiffre ni explication...**

Or qu'en est-il de ces nouveaux chiffres ?

Rappelons que la population prise en compte était de 6415 habitants

Le nombre d'habitants « INSEE », suivant l'enquête 2007, est de 6162, auquel il faut ajouter 1 habitant par résidence secondaire soit, au maximum, 900 habitants (784 en 1999).

La population à prendre en compte en 2007 serait de 7062 habitants.

La dette par habitant est donc ramenée à 1600 euros x $\frac{6415}{7062}$ soit1453 euros !!!!!,

(qui sont à comparer aux 1400 euro que nous avançons durant la campagne électorale)

et le rapport dette sur recette d'investissement est lui ramené à 1.85 ...

- **En réponse à une question de Daniel LECARDONNEL**, le maire **affirme** qu'aucun emprunt ne sera contracté pour financer les investissements de 2008, à savoir :

- **Pierre APPRIOU** s'étonne que figure un poste de dépenses concernant les **équipements** de la Salle multifonctions, alors que le coût de construction n'apparaît pas. Réponse du maire : nous devons faire figurer ce poste pour obtenir une subvention.....

quant au coût de construction, qui nous semble le coût principal, aucune indication n'est donnée sur son financement.

- **Patrice MALGORNE** propose un audit des comptes de la communes par ????.

Le maire ne donne aucune suite à cette suggestion ...

ce qui est dommage.

Nous rappelons que les entreprises privées se soumettent régulièrement à des audits extérieurs, alors même que leurs dirigeants sont expérimentés et qu'ils ont été formés à la gestion d'entreprise.

- **Daniel LECARDONNEL** relève que le montant d'investissement prévu pour le renforcement de la distribution en eau potable correspond à un réservoir dont l'eau est envoyée dans le réseau par une pompe et non à un château d'eau avec distribution par gravitation. Il fait remarquer que ce système entraîne une usure prématurée des canalisations et est souvent à l'origine de fuites.

Cette remarque semble une nouvelle fois agacer le maire. Mais François LEBORGNE intervient pour...

- Mention du vote sur la porcherieje n'ai pas bien compris ce qui finalement été voté !

- Mention sur la composition du comité consultatif de développement durable : le maire se rallie à ce que nous avons proposé...

Enfin, avant de lever la séance, le maire reproche à l'opposition

- d'avoir fait un « Compte Rendu »
- de ne pas avoir donné suite à sa tentative d'ouverture.

Mais en quoi consiste cette ouverture ?

- ***A avoir reçu Pierre APPRIOU dans son bureau pour lui exprimer ses souhaits de bonne cohabitation..... !***

- ***A avoir refuser de satisfaire la seule demande exprimée par Pierre APPRIOU : que l'opposition ait deux représentants à la Communauté de Communes du Pays des Abers au lieu d'un prévu dans les textes...***